

BROYAGE DES DECHETS VERTS ?



Chers concitoyens,

Comme annoncé, la commune à mis à disposition des habitants, à l'arrière de la mairie, une aire de stockage des sapins de Noël pour une opération de broyage dans quelques mois.

La personne qui a entreposé son sapin, dans son emballage d'origine (voir photo), peut se faire connaître à la mairie. Je serais particulièrement heureux de pouvoir lui rendre son prêt, finement broyé, dès le printemps prochain.

Jean-Pierre Renaud

Maire de Saint-Ythaire "